

Bienfait était immense pour la population déjà fixée au Saguenay à cette époque, ainsi que pour ceux qui devaient y venir plus tard. Aussi, les héritiers de tant de sacrifices doivent-ils une souveraine reconnaissance à ces 21 citoyens généreux de la Malbaie qui leur préparèrent ainsi l'avenir.

A partir de 1845, l'Anse St. Jean fut abandonnée comme point central, la maison Price lui ayant substitué la Grande Baie, et cinq familles seulement continuèrent à demeurer au premier poste. Une couple de familles vinrent se joindre aux anciennes dans le cours des années suivantes.

Ces familles restèrent ainsi isolées jusque vers l'année 1856, sans que leur nombre s'augmentât d'une manière notable. A cette époque s'établit un courant assez considérable d'émigration venant des Eboulements : alors, les forêts disparaissent comme par enchantement et se transforment en campagnes fertiles.

Pendant ces dix-huit premières années, l'Anse St. Jean fut visitée par un grand nombre de missionnaires résidant à la Grande Baie et dont voici les noms :

Les Rév. PP. Oblats Durocher, Babel, Fiset, Bourassa, Garant, Arnaud, Laluzé, Honorat, et M. Durocher, frère du Rév. Père du même nom. *Gauvin, O.M.I.*

En 1839, le Rév. M. B. B. Decoigne, curé de la Baie St. Paul, et le Rév. M. Lévêque, curé de la Malbaie, donnèrent la mission.

Les Rév. Pères Oblats s'étant retirés de la Grande Baie en 1853, le Rév. M. Charles Pouliot les remplaça dans la mission de l'Anse St. Jean jusqu'en 1854. Vint alors le Rév. M. T. Gill, puis le Rév. M. T. Otis en 1856, pour laisser le soin de la même mission au Rév. M. T. A. Martel en 1858.

Ce fut vers la fin de 1861, que Mgr C. F. Baillargeon nomma un missionnaire résidant à l'Anse St. Jean, dans la personne du Rév. M. T. Otis, curé de St. Alphonse. Ses successeurs furent les Rév. M. Sauvageau en 1866, Girard en 1867, et enfin dans l'automne de 1875, le missionnaire actuel.

Faire de longs voyages pour visiter leurs ouailles, risquer leur vie au milieu des tempêtes qui sévissent quelques fois violemment sur la rivière Saguenay, éprouver des

Les Pères Oblats ont été appelés dans le diocèse de Québec le 3 oct. 1844, et le lendemain, Mgr Signai leur a donné juridiction sur la côte Nord du S^t-Lambert, du S^t-Maurice au Labrador, avec résidence à la Baie des Ha? Ha? ou S^t-Blas.

(1) Garin
(2) Ballag